

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	2 346 997	1 227 633	3 574 630	3 317 984		256 646	7.73
Production vendue de services	1 115 787		1 115 787	1 246 576		130 789	10.49
Chiffre d'affaires NET	3 462 785	1 227 633	4 690 418	4 564 560		125 857	2.76
Production stockée				31 936		31 936	100.00
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			21 250	22 973		1 723	7.50
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 638	24 262		13 625	56.16
Autres produits			138	12 918		12 780	98.93
Total des Produits d'exploitation (I)			4 722 443	4 656 650		65 793	1.41
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 188 340	2 096 547		91 793	4.38
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 671	25 010		29 681	118.68
Autres achats et charges externes *			971 486	953 206		18 281	1.92
Impôts, taxes et versements assimilés			29 408	27 922		1 486	5.32
Salaires et traitements			1 083 316	966 963		116 353	12.03
Charges sociales			332 732	334 584		1 851	0.55
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 207	29 784		8 576	28.80
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			940	66 344		65 403	98.58
Total des Charges d'exploitation (II)			4 632 101	4 450 339		181 762	4.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			90 342	206 311		115 969	56.21
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 420		3 931		2 488	63.30
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	6 420		3 931		2 488	63.30
2. Résultat financier (V-VI)	6 420		3 931		2 488	63.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	83 922		202 380		118 458	58.53
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 000		1 000	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			1 000		1 000	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 944		827		2 117	256.16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	75 018				75 018	
Total VIII	77 962		827		77 135	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	77 962		173		78 135	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 709				1 709	
Total des produits (I+III+V+VII)	4 722 443		4 657 650		64 793	1.39
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 718 192		4 455 097		263 095	5.91
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 251		202 553		198 302	97.90

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Certifié

conforme par
le Président

DocuSigned by:

205D991247D7487...

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	27 070	26 142	928	4 679	3 751-	80.16-
	Fonds commercial (1)	38 112		38 112	38 112		
	Autres immobilisations incorporelles	3 704 441		3 704 441	3 704 441		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	627 536	620 591	6 945	8 134	1 190-	14.62-
	Installations techniques, matériel et outillage	119 308	100 803	18 504	9 834	8 671	88.17
	Autres immobilisations corporelles	193 027	180 116	12 912	20 293	7 381-	36.37-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 225 115		4 225 115	4 225 115		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	61 537		61 537	61 537		
	Total II	8 996 146	927 652	8 068 494	8 072 145	3 651-	0.05-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	101 743		101 743	106 414	4 671-	4.39-
	En-cours de production de biens	86 231		86 231	86 231		
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 882 889		1 882 889	1 729 366	153 523	8.88
	Autres créances	1 909 671		1 909 671	1 427 952	481 719	33.74
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	85 864		85 864	12 462	73 402	588.99
	Charges constatées d'avance (3)	6 227		6 227	1 171	5 057	431.91
	Total III	4 072 625		4 072 625	3 363 595	709 029	21.08
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	13 068 771	927 652	12 141 119	11 435 740	705 379	6.17

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 384 000)	384 000		384 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 000		4 000			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	38 400		38 400			
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 259 600		3 259 600			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	444 436		241 883		202 553	83.74
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		4 251		202 553		198 302	97.90
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées		275 151		275 151			
Total I		4 409 838		4 405 587		4 251	0.10
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	75 018				75 018	
	Provisions pour charges						
	Total III	75 018				75 018	
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	242 360		340 677		98 317	28.86
	Concours bancaires courants			6 383		6 383	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	3 951 201		3 608 801		342 400	9.49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 759 369		2 374 756		384 613	16.20
	Dettes fiscales et sociales	701 433		661 421		40 012	6.05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes		1 900		38 116		36 216	95.02
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	7 656 263		7 030 153		626 110	8.91
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		12 141 119		11 435 740		705 379	6.17

7 413 903 7 030 153

ZEPHYR
Société par actions simplifiée Unipersonnelle
au capital de 384 000 euros
Siège social : 18 RUE DE LA CROIX ZAE JACQUEBOT
95450 VIGNY
434 144 226 RCS PONTOISE

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 7 NOVEMBRE 2024

PROPOSITION DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 4 251 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 4 251 euros

Affecter à « autres réserves » 4 251 euros

L'Associée unique décide de transférer le montant du « report à nouveau » au poste « autres réserves » pour la totalité soit un montant de 444 436 euros.
Soit un montant de total du poste « autres réserves » de 448 687 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 4 409 838 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Associée unique rappelle le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2020	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2021	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2022	Néant	Néant	Néant

Le présent document a été signé électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme cryptée et sécurisée DocuSign (www.docusign.com) et conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil.

Certifié conforme
Le Président
Pour la société CORAIL
M. Arnaud SEVIN

DocuSigned by:

205D991247D7487...

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 141 118.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 690 417.50 Euros et dégageant un bénéfice de 4 251.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pas de faits caractéristiques particuliers à signaler

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 768 223		1 400
Installations générales agencements aménagements des constructions	627 536		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	103 151		16 157
Installations générales agencements aménagements divers	52 415		
Matériel de transport	81 449		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 164		
TOTAL	923 714		16 157
Autres participations	4 225 115		
Prêts, autres immobilisations financières	61 537		
TOTAL	4 286 652		
TOTAL GENERAL	8 978 589		17 557

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 769 623	3 769 623
Installations générales agencements aménagements constr.			627 536	627 536
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			119 308	119 308
Installations générales agencements aménagements divers			52 415	52 415
Matériel de transport			81 449	81 449
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 164	59 164
TOTAL			939 871	939 871
Autres participations			4 225 115	4 225 115
Prêts, autres immobilisations financières			61 537	61 537
TOTAL			4 286 652	4 286 652
TOTAL GENERAL			8 996 146	8 996 146

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		20 991	5 151		26 142
Installations générales agencements aménagements constr.		619 402	5 439	4 249	620 591
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		93 317	11 683	4 197	100 803
Installations générales agencements aménagements divers		49 926	945	186	50 684
Matériel de transport		70 358	3 047	1 218	72 187
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		52 451	8 205	3 412	57 244
TOTAL		885 453	29 319	13 262	901 510
TOTAL GENERAL		906 444	34 469	13 262	927 652
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 151				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	5 439				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 683				
Instal.générales agenc.aménag.divers	945				
Matériel de transport	3 047				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 205				
TOTAL	29 319				
TOTAL GENERAL	34 469				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	275 151				275 151
TOTAL	275 151				275 151

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		75 018			75 018
TOTAL		75 018			75 018
TOTAL GENERAL	275 151	75 018			350 169
Dont dotations et reprises exceptionnelles		75 018			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	61 537		61 537
Autres créances clients	1 882 889	1 882 889	
Personnel et comptes rattachés	956	956	
Taxe sur la valeur ajoutée	295 730	295 730	
Divers état et autres collectivités publiques	1 649	1 649	
Groupe et associés	1 418 062	1 418 062	
Débiteurs divers	193 274	193 274	
Charges constatées d'avance	6 227	6 227	
TOTAL	3 860 324	3 798 787	61 537

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	242 360	0	242 360	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 759 369	2 759 369		
Personnel et comptes rattachés	172 386	172 386		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	184 760	184 760		
Impôts sur les bénéfices	1 709	1 709		
Taxe sur la valeur ajoutée	334 883	334 883		
Autres impôts taxes et assimilés	7 695	7 695		
Groupe et associés	3 951 201	3 951 201		
Autres dettes	1 900	1 900		
TOTAL	7 656 263	7 413 903	242 360	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	98 317			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Amortissements des biens non décomposables :
La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Catégorie	Mode	Durée
Agencement et aménagement	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériels de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériels de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobiliers	Linéaire	3 à 7 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	78 113	72 438	5 675	
- Autres approvisionnements	23 630	33 976		10 347
Total I	101 743	106 414	5 675	10 347
Production				
Production en cours				
- Produits	86 231	86 231		
Total III	86 231	86 231		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

ZEPHYR

Société par action simplifiée au capital de 384 000 Euros
Siège social : 18 rue de la Croix, ZAE Jacquobot, 95450 VIGNY
R.C.S. PONTOISE 434 144 226

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 12 mois couvrant la période du
1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT CONSEIL - FRANCE INTERNATIONAL

Siège Social : 11, rue des Laitières – 94300 VINCENNES

E. Mail : contact@ac-fi.eu

Société à Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 555.000 €
Membre de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la Région Parisienne
RCS : Créteil 797 426 228



ZEPHYR

Société par action simplifiée au capital de 384 000 Euros
Siège social : 18 rue de la Croix, ZAE Jacquobot, 95450 VIGNY
R.C.S. PONTOISE 434 144 226

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 12 mois couvrant la période du
1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **ZEPHYR** relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'Annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes,

le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence.

V- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les

éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

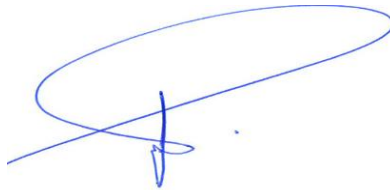
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes, le 12 novembre 2024.

Le Commissaire aux comptes

Audit Conseil – France International

Soufian MALIK



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	27 070	26 142	928	4 679	3 751	80.16
	Fonds commercial (1)	38 112		38 112	38 112		
	Autres immobilisations incorporelles	3 704 441		3 704 441	3 704 441		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	627 536	620 591	6 945	8 134	1 190	14.62
	Installations techniques, matériel et outillage	119 308	100 803	18 504	9 834	8 671	88.17
	Autres immobilisations corporelles	193 027	180 116	12 912	20 293	7 381	36.37
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 225 115		4 225 115	4 225 115		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	61 537		61 537	61 537		
	Total II	8 996 146	927 652	8 068 494	8 072 145	3 651	0.05
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	101 743		101 743	106 414	4 671	4.39
	En-cours de production de biens	86 231		86 231	86 231		
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	1 882 889		1 882 889	1 729 366	153 523	8.88
	Autres créances	1 909 671		1 909 671	1 116 788	481 719	33.74
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	85 864		85 864	12 462	73 402	588.99
	Charges constatées d'avance (3)	6 227		6 227	1 171	5 057	431.91
	Total III	4 072 625		4 072 625	3 052 432	709 029	21.08
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	13 068 771	927 652	12 141 119	11 124 577	1 016 542	9.13

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 384 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	384 000		384 000			
		4 000		4 000			
	Réserves						
	Réserve légale	38 400		38 400			
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 259 600		3 259 600			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	444 436		241 883		202 553	83.74
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 251		202 553		198 302	97.90
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	275 151		275 151			
	Total I	4 409 838		4 405 587		4 251	0.10
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	75 018				75 018	
	Total III	75 018				75 018	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	242 360		347 059		1 04 699	30.16
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	3 951 201		3 381 197		570 004	16.85
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 759 369		2 295 618		463 751	20.20
	Dettes fiscales et sociales	701 433		657 000		44 433	6.76
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	1 900		38 116		36 216	95.02
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	7 656 263		6 718 990		937 273	13.94
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	12 141 119		11 124 577		1 016 542	9.13

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 7 413 903 6 371 931

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	2 346 997	1 227 633	3 574 630	3 317 984	256 646	7.73
Production vendue de services	1 115 787		1 115 787	1 246 576	130 789	10.49
Chiffre d'affaires NET	3 462 785	1 227 633	4 690 418	4 564 560	125 857	2.76
Production stockée				31 936	31 936	100.00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			21 250	22 973	1 723	7.50
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 638	24 262	13 625	56.16
Autres produits			138	12 918	12 780	98.93
Total des Produits d'exploitation (I)			4 722 443	4 656 650	65 793	1.41
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 188 340	2 096 547	91 793	4.38
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 671	25 010	29 681	118.68
Autres achats et charges externes *			971 486	953 206	18 281	1.92
Impôts, taxes et versements assimilés			29 408	27 922	1 486	5.32
Salaires et traitements			1 083 316	966 963	116 353	12.03
Charges sociales			332 732	334 584	1 851	0.55
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 207	29 784	8 576	28.80
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			940	66 344	65 403	98.58
Total des Charges d'exploitation (II)			4 632 101	4 450 339	181 762	4.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			90 342	206 311	115 969	56.21
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 420		3 931		2 488	63.30
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	6 420		3 931		2 488	63.30
2. Résultat financier (V-VI)	6 420		3 931		2 488	63.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	83 922		202 380		118 458	58.53
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 000		1 000	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			1 000		1 000	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 944		827		2 117	256.16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	75 018				75 018	
Total VIII	77 962		827		77 135	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	77 962		173		78 135	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 709				1 709	
Total des produits (I+III+V+VII)	4 722 443		4 657 650		64 793	1.39
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 718 192		4 455 097		263 095	5.91
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 251		202 553		198 302	97.90

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 141 118.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 690 417.50 Euros et dégageant un bénéfice de 4 251.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pas de faits caractéristiques particuliers à signaler

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 768 223	1 400
Installations générales agencements aménagements des constructions	627 536		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	103 151		16 157
Installations générales agencements aménagements divers	52 415		
Matériel de transport	81 449		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 164		
TOTAL	923 714		16 157
Autres participations	4 225 115		
Prêts, autres immobilisations financières	61 537		
TOTAL	4 286 652		
TOTAL GENERAL	8 978 589		17 557

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		3 769 623	3 769 623
Installations générales agencements aménagements constr.			627 536	627 536
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			119 308	119 308
Installations générales agencements aménagements divers			52 415	52 415
Matériel de transport			81 449	81 449
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 164	59 164
TOTAL			939 871	939 871
Autres participations			4 225 115	4 225 115
Prêts, autres immobilisations financières			61 537	61 537
TOTAL			4 286 652	4 286 652
TOTAL GENERAL			8 996 146	8 996 146

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.
Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont inscrits à l'actif en frais

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

d'établissement.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	20 991	5 151		26 142
Installations générales agencements aménagements constr.	619 402	5 439	4 249	620 591
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	93 317	11 683	4 197	100 803
Installations générales agencements aménagements divers	49 926	945	186	50 684
Matériel de transport	70 358	3 047	1 218	72 187
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 451	8 205	3 412	57 244
TOTAL	885 453	29 319	13 262	901 510
TOTAL GENERAL	906 444	34 469	13 262	927 652

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 151				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	5 439				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 683				
Instal.générales agenc.aménag.divers	945				
Matériel de transport	3 047				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 205				
TOTAL	29 319				
TOTAL GENERAL	34 469				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	275 151				275 151
TOTAL	275 151				275 151

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		75 018			75 018
TOTAL		75 018			75 018
TOTAL GENERAL	275 151	75 018			350 169
Dont dotations et reprises exceptionnelles		75 018			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	61 537		61 537
Autres créances clients	1 882 889	1 882 889	
Personnel et comptes rattachés	956	956	
Taxe sur la valeur ajoutée	295 730	295 730	
Divers état et autres collectivités publiques	1 649	1 649	
Groupe et associés	1 418 062	1 418 062	
Débiteurs divers	193 274	193 274	
Charges constatées d'avance	6 227	6 227	
TOTAL	3 860 324	3 798 787	61 537

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	242 360	0	242 360	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 759 369	2 759 369		
Personnel et comptes rattachés	172 386	172 386		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	184 760	184 760		
Impôts sur les bénéfices	1 709	1 709		
Taxe sur la valeur ajoutée	334 883	334 883		
Autres impôts taxes et assimilés	7 695	7 695		
Groupe et associés	3 951 201	3 951 201		
Autres dettes	1 900	1 900		
TOTAL	7 656 263	7 413 903	242 360	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	98 317			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Amortissements des biens non décomposables :
La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Catégorie	Mode	Durée
Agencement et aménagement	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériels de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériels de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobiliers	Linéaire	3 à 7 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	78 113	72 438	5 675	
- Autres approvisionnements	23 630	33 976		10 347
Total I	101 743	106 414	5 675	10 347
Production				
Production en cours				
- Produits	86 231	86 231		
Total III	86 231	86 231		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Société ZEPHYR

95450 VIGNY

[illegible]